

DELIBERATION N° 99.16 DU 26 OCTOBRE 1999  
relative au comité agriculture et milieu rural

Le conseil d'administration de l'agence de l'eau Seine-Normandie

- vu la délibération n° 96.32 du 5 novembre 1996
- vu le rapport du directeur de l'agence

DECIDE

Article 1

La délibération n° 96.32 du 5 novembre 1996 est annulée.

Article 2

Le comité agriculture et milieu rural est chargé d'étudier toutes les questions spécifiques à la profession agricole dans le bassin Seine-Normandie en relation avec des actions techniques ou financières de l'agence de l'eau, actions en cours ou envisageables.

Ces questions spécifiques sont la mobilisation des ressources en eau pour l'irrigation, la lutte contre les pollutions issues des élevages ou des cultures, les épandages sur terres agricoles, la lutte contre l'érosion et l'aménagement rural.

Il est chargé d'étudier toutes les questions spécifiques aux contrats ruraux prévus au VIIe programme.

Ces questions spécifiques sont la mise au point de la doctrine de l'agence sur les aspects techniques et juridiques des contrats ruraux.

Il est en outre chargé d'étudier toutes les questions spécifiques à l'épandage des boues de station d'épuration.

Article 3

Le comité est un lieu d'échange d'informations, de débats et de formulation d'avis ou recommandations utiles au conseil d'administration et à ses commissions.

Article 4

La présidence du comité agriculture et milieu rural est confiée à l'ingénieur général du génie rural, des eaux et des forêts, chargé du bassin Seine-Normandie au comité de bassin.

Celui-ci est chargé d'arrêter la composition du comité.

Article 5

Le directeur de l'agence de l'eau assure le secrétariat du comité qui se réunit en tant que de besoin mais au moins une fois par an.

Le Secrétaire  
Directeur de l'Agence



Pierre-Alain ROCHE

Le Président du Conseil d'Administration



Jean-Pierre DUPORT

AGENCE DE L'EAU  
SEINE-NORMANDIE

26 octobre 1999

ANNEXE

**LISTE DES MEMBRES DU  
COMITE AGRICULTURE ET MILIEU RURAL**

Président : M. Jean-Pierre VOGLER  
Ingénieur Général du G.R.E.F.  
Chargé du Bassin Seine-Normandie

Membre représentant :

*- les collectivités territoriales*

M. Philippe de BOURGOING  
Vice-Président du Conseil Général du Calvados  
Maire de Tracy-sur-Mer

M. le Docteur Claude HALBECQ  
Conseiller Général de la Manche  
Maire de Roncey

M. Marcel LARMANOU  
Conseiller Général du Canton de Gisors  
Maire de Gisors

M. Didier ANGER  
Conseiller Régional de Basse-Normandie

M. Michel DELPRAT  
Conseiller Régional de Bourgogne  
Maire de Tanlay

M. Jean-Jacques THOMAS  
Conseiller Général du Canton d'Hirson

M. MASSON  
Sénateur  
Conseiller Régional  
Maire de Estouy

M. Robert LEVEAUX  
Vice-Président du Conseil Général de la Marne

M. Albert VERHAEGHE  
Vice-Président du Conseil Général de Seine-Maritime  
Président de la Commission des Affaires Générales,  
de l'Agriculture et de l'Équipement Rural

*- les usagers de l'eau et milieux socio-professionnels agriculteurs*

M. Michel RUELLE  
M. Serge DESLANDES  
M. Joël REGNAULT  
M. Jacques MASSON  
M. Marc RICHE  
M. Dominique PINARD  
M. Emmanuel HYEST  
M. Gérard BERTELOOT  
M. François LEGRAS  
M. Jean-Marc LELUC

*- les usagers de l'eau non agriculteurs*

M. Claude LANDAIS  
Président de la Commission des Aides

M. Gérard PAYEN  
Directeur Général de l'Eau  
Suez-Lyonnaise des Eaux

M. VANNEROT  
Conseiller Général de la Meuse  
Maire d'Ancerville

*- l'Etat*

M. Claude TRUCHOT  
Directeur Régional de l'Environnement d'Ile-de-France  
Délégué de Bassin Seine-Normandie

M. Claude BOURIOT  
Ingénieur Régional du Génie Sanitaire – DRASS Ile-de-France  
Chargé du Bassin Hydrographique

M. Max COLLET  
Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt de la Manche

M. François CLOUD  
Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt de la Seine-et-Marne

M. Alain DASSONVILLE  
Directeur Régional de l'Agriculture et de la Forêt d'Ile-de-France

*- l'agence de l'eau*

M. Pierre-Alain ROCHE  
Directeur de l'AESN

M. Jean-Jacques CAUSSIN  
Administrateur, représentant le personnel de l'agence